

Lyon, le 19 novembre 2021

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

**À L'OCCASION DE LA JOURNÉE ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT, LUCIE VACHER A RENCONTRÉ DES JEUNES AMBASSADEURS ET AMBASSADRICES DU DÉFENSEUR DES DROITS**

**Lucie Vacher, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'enfance, la famille et la jeunesse, a rencontré ce matin des Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices du Défenseur des droits (JADE), ainsi que des élèves d'une classe de 6<sup>e</sup>, pour échanger avec eux autour des Droits de l'Enfant et notamment sur le thème de l'égalité.**

Parce que les enfants sont plus vulnérables que les adultes, parce qu'ils n'ont ni droit de vote ni influence politique ou économique, parce que le développement sain des enfants est crucial pour l'avenir de toute société, le monde s'est doté en 1989 de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Depuis sa création en 2015, la Métropole de Lyon a pour responsabilité de prévenir et d'accompagner les fragilités des habitant.e.s dès l'enfance.

La Métropole de Lyon finance 4 jeunes en service civique, de 16 à 25 ans, ayant intégré le programme JADE. Ce programme de service civique, dédié à l'éducation des jeunes et des enfants à leurs droits, permet une meilleure compréhension du message transmis, dans le cadre d'une expérience générationnelle partagée.

Lucie Vacher, Vice-Présidente à la Métropole de Lyon en charge de la protection de l'enfance a déclaré : *« En cette veille de la journée internationale des Droits de l'Enfant, je tenais à échanger avec les Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices du Défenseur des Droits pour les remercier pour leur engagement et leur travail remarquable, au travers de leurs interventions en milieu scolaire, services hospitaliers, auprès de l'aide sociale à l'enfance... L'exécutif métropolitain souhaite donner la parole aux jeunes et aux enfants dans les évolutions de sa politique de la protection de l'enfance : c'est dans cette dynamique que nous créerons, prochainement, une instance participative des enfants et des jeunes de l'ASE pour renforcer les moyens mis en place dans la prévention ».*

**Chiffres protection de l'enfance – Métropole de Lyon 2020 :**

- **11 000 jeunes et 1 300 majeurs sont pris en charge par les services de la protection de l'enfance du Grand Lyon**
- **Un millier de mineurs sont accueillis par l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF)**
- **484 assistants familiaux ont accueilli 969 enfants**
- **50 centres sociaux et 14 maisons de la jeunesse et de la culture sont subventionnés par la Métropole de Lyon**

La Vice-Présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'enfance, la famille et la jeunesse, rencontrera également des jeunes (enfants et adolescents) pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, cet après-midi, au Rucher de Dardilly, dans le même cadre.

**Contact presse Métropole de Lyon**Anaïs Mercier [amercier@grandlyon.com](mailto:amercier@grandlyon.com)

04 26 99 34 27